

Les cloisonnements délimitent les lots de coupes de bois de feu et facilitent leur réception

Les cloisonnements : que des avantages pour votre forêt

Mieux voir, mieux prévoir, mieux protéger.

Si l'accès à nos forêts est généralement facile, celui à l'intérieur des parcelles l'est souvent moins. Pourtant c'est là que tout se passe... La solution: ouvrir des layons ou « cloisonnements »; ils aident à la gestion du patrimoine et réduisent ses impacts éventuels.

Faciliter la coupe de bois et réduire ses impacts

Les cloisonnements canalisent les déplacements des engins d'abattage et débardage. Ils **préservent** le reste de la parcelle des dégâts éventuels (ornières, écorçage des arbres restant sur pied) et du tassement du sol.

Gérer les coupes de bois de chauffage

- Ouvrir un layon consiste à couper ras une bande de 4 m de large. Ce volume ajouté à celui de la coupe elle-même ainsi que l'accessibilité aident à la réalisation d'éclaircies prélevant peu de stères.
- Matérialisés à la peinture et numérotés, les cloisonnements **délimitent les lots** à attribuer par acquéreur.
- La **réception des stères** est facilitée car effectuée le long des layons.

Renouveler les parcelles

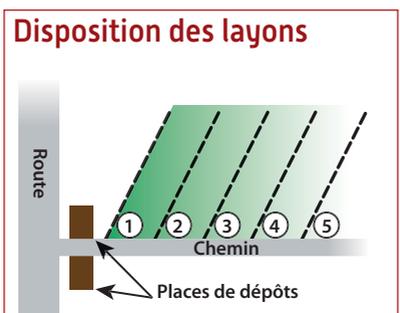
Lorsque la régénération naturelle atteint 2-3 m de haut les cloisonnements s'imposent pour dégager efficacement les jeunes tiges et à moindre coût. En régénération éparses ils permettent de repérer les taches de semis et suivre leur développement.

Améliorer son patrimoine

Une pénétration plus aisée dans toute la parcelle permet de :

- Mieux la connaître (espèces, grosseur, état sanitaire, variété des sols...) pour l'améliorer et programmer les interventions,
- Repérer les arbres à favoriser,
- Contrôler les travaux des prestataires,
- Surveiller l'état des fossés...

L'ouverture de cloisonnements donne



droit à un **crédit d'impôts** sur le revenu (sous condition). L'entretien est ensuite sommaire (sauf 1^{ère} années de régénération naturelle); un léger recru avec rejets peu vigoureux se développera, favorisant la faune sauvage. Il sera broyé avant intervention dans la parcelle tous les 6-10 ans (parfois par les locataires de chasse).

**Les layons n'ont que du bon!
N'hésitez plus pour votre forêt.**

Bruno JACQUET
Technicien au CRPF

En savoir plus :

« **Les cloisonnements en forêt** », fiche technique disponible sur www.cnpf.fr/ifc ou au CRPF (02 38 53 07 91 ou ifc@crpf.fr)

VILMORIN, PRODUCTEUR DE SEMENCES POUR LE REBOISEMENT

Nous recherchons, pour la récolte de semences, de beaux peuplements dans les espèces suivantes :

- Alisier torminal
- Cormier
- Noyer commun
- Noyer noir d'Amérique
- Chêne pubescent
- Chêne chevelu
- If
- Sapin de Nordmann
- Tilleul à petite feuille



VILMORIN SA
Route du Manoir - 49250 LA MENTRIÈRE
T. 02 41 79 41 66 F. 02 41 79 75 41
semences.arbres@vilmorin.com
vilmorin-tree-seeds.com



Comment faire ?

Avant coupe le propriétaire ou gestionnaire fixe l'axe des cloisonnements avec boussole et peinture. Il les insère en épis sur le chemin d'accès principal pour faciliter les manœuvres du débardeur et limiter l'écorçage des arbres aux extrémités (voir schéma). Si la voie d'accès est une route publique il crée un layon parallèle à 20 m à l'intérieur de la parcelle ; il limitera en même temps la fréquentation des promeneurs et autres désagréments (dépôts d'ordures...).

Largeur : 4 m (passage d'un tracteur)

Espacement :

- régénération naturelle : 6 m d'axe en axe (la surface consacrée échappe aux travaux de dégagement donc réduit d'autant les coûts)
- feuillus de moins de 30 cm de diamètre (hors taillis) et résineux : 14 m si la coupe peut être mécanisée (5 ha minimum)
- sinon : 30 m.